Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
12e année

Compréhension orale

le don de soi

Janvier 2019

Manitoba

Données de catalogage avant publication – Éducation et Formation Manitoba

Test basé sur les normes, français langue seconde – immersion 40S : langue et communication, 12e année [ressource électronique]. Clé de correction : compréhension orale — Janvier 2019

ISBN : 978-0-7711-7875-7 (PDF)

1. Français (Langue) – Examens.
2. Tests centrés sur une norme – Manitoba.
3. Français (Langue) – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba.
I. Manitoba. Éducation et Formation Manitoba.
448.0076

Tous droits réservés © 2019, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de la Formation.

Éducation et Formation Manitoba
Bureau d'Enfants en santé Manitoba et Division de l'éducation de la maternelle à la 12e année
Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation et Formation Manitoba.

La reproduction du présent document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Les sites Web mentionnés dans le présent document pourraient faire l'objet de changement sans préavis.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document du Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba (anciennement le Centre des manuels scolaires du Manitoba), à l'adresse www.mtbb.mb.ca.
ISBN : 978-0-7711-7874-0 (version imprimée)

Les opinions et les idées exprimées dans le présent cahier peuvent représenter le point de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du Manitoba.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Photo de couverture : © iStock.com/chanterlan

Table des matières

Introduction....1

Modalités de correction....1

- Compilation des notes....1
- Préparation à la correction....1
- Cas particuliers relevés durant la correction....2

Résultats d'apprentissage....3

Critères d'évaluation pour les tâches de Compréhension orale....5

Tâches et réponses....7

Introduction

Le *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication* évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

– la Compréhension orale,
– la Compréhension écrite,
– la Production écrite.

Le présent document traite de la Compréhension orale. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

– les modalités de correction,
– les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
– les critères d'évaluation pour les tâches de Compréhension orale,
– les tâches de Compréhension orale et les réponses possibles.

Modalités de correction

L'application des modalités de correction repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du document audiovisuel, des tâches, des directives, des exemples de réponses possibles ainsi que des modèles de réponses d'élèves.

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Compréhension orale et Compréhension écrite) comptent pour 50 % de la note du test. La note que l'élève obtiendra pour l'ensemble de ces deux domaines doit être transposée sur 50 points au moyen du tableau à la fin de la *Clé de correction : Compréhension écrite*.

Préparation à la correction

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et les indicateurs de performance présentés dans le présent document.
- Bien connaître les critères d'évaluation pour les tâches de Compréhension orale.
- Visionner le document audiovisuel relié à cette partie du test (se référer au disque DVD qui a été envoyé avec les documents du test).
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension, les directives et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension orale vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particuliers relevés durant la correction

- ***Sources non indiquées*** – Lorsque l'élève n'indique pas une ou plusieurs de ses sources, la personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage emprunté et attribuer une note uniquement pour la partie du travail qui appartient à l'élève.
- ***Pas de réponse*** – Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse*** – Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que la réponse soit claire. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- ***Réponse illisible*** – Lorsque l'écriture est indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.

Les divisions scolaires ont désigné une personne coordonnatrice responsable de gérer la correction locale. Toute irrégularité (plagiat ou tricherie) doit être portée à l'attention de la personne coordonnatrice.

Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle doit consulter la personne coordonnatrice.

Dans le cas d'une demande de révision de note, la personne correctrice doit consulter la personne coordonnatrice qui se chargera de coordonner les séances de révision de note.

Résultats d'apprentissage

Les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation en Compréhension orale sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ce tableau reprend l'information présentée dans la trousse *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1]. Le document audiovisuel choisi, ainsi que les tâches de compréhension, correspondent au résultat d'apprentissage général et au résultat d'apprentissage spécifique de la 12e année retenus pour le test.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau suivant.

Compréhension orale, 12e année		
Résultat d'apprentissage général	**Résultat d'apprentissage spécifique**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CO1 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.	**A** L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/] ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].	1. L'élève dégage le sujet et les aspects traités. 2. L'élève met en évidence les idées principales et secondaires. 3. L'élève dégage l'intention du discours en s'appuyant sur la structure de celui-ci. 4. L'élève dégage le point de vue des intervenants en s'appuyant sur les indices qui traduisent l'objectivité et/ou la subjectivité tels que titre, choix de l'information, ton, images, montage, trame sonore, etc. 5. L'élève fait part de sa réaction en la justifiant à partir d'éléments appropriés du discours.

Afin de faciliter la transition au nouveau programme d'études, vous trouverez pour chaque tâche un code qui précise les apprentissages incontournables et les indicateurs de développement qui correspondent aux résultats d'apprentissage visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page suivante. Ce tableau reprend l'information présentée dans le schéma des apprentissages pour le stade *Autonome*[2].

1. MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2000.
2. MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, « Autonome (11-12) : apprentissages incontournables », *Le stade* Autonome – *11e et 12e années*, 2018, <https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/f12/cadre_m-8/index.html> (Consulté le 2 octobre 2018).

Compétences :
– **Négocier le sens des idées et de l'information;**
– **S'exprimer pour répondre à ses besoins et à ses intentions;**
– **S'identifier comme apprenant en immersion française.**

Composantes des compétences	Apprentissages incontournables	Indicateurs de développement
Dégager et valider le sens pour soi et avec autrui (DV) À partir d'une variété de situations authentiques et selon des critères de réalisation construits ou coconstruits, l'élève :	**A-DV2** bâtit, démontre et approfondit sa compréhension de multiples façons en :	3. analysant le message et la vision du monde qui y sont reflétés en considérant les enjeux et les valeurs historiques, personnelles, sociales et éthiques; 4. développant ses arguments, basés sur des preuves.
	A-DV4 interprète un texte courant en :	1. distinguant les faits, les opinions et les hypothèses pour en évaluer l'objectivité et la subjectivité; 2. examinant les procédés par lesquels l'auteur véhicule son message et transmet son regard sur le monde; 3. analysant la portée du texte.
Générer un message et le valider pour soi et avec autrui (GV) À partir d'une variété de situations authentiques et selon des critères de réalisation construits ou coconstruits, l'élève :	**A-GV3** crée une variété de textes courants portant sur des thèmes complexes, des enjeux sociaux, des enjeux éthiques ou des questions essentielles pour s'exprimer, informer, décrire, expliquer ou convaincre.	
	A-GV5 rend son message clair, cohérent et pertinent, avec le souci de créer des effets en tenant compte :	1. des règles de langue et des conventions de la communication; 2. de la grammaire et de la syntaxe; 3. du développement et de l'organisation des idées; 4. de la tonalité; 5. de la prosodie; 7. des normes, pour citer correctement des références fiables et variées.
Analyser, évaluer et transformer les idées et les informations (AÉ) Dans une variété de textes qu'il reçoit ou qu'il crée, à l'aide de critères d'évaluation préétablis ou coconstruits, l'élève :	**A-AÉ1** fait une lecture analytique pour comparer, au niveau du contenu et de la forme, les façons de traiter un même thème ou une même problématique.	
	A-AÉ2 porte un jugement critique, éthique ou esthétique sur l'intention, l'impact, la qualité du contenu et de la forme en examinant :	1. le contexte de création du texte; 2. la force de persuasion, le pouvoir de suggestion et d'évocation; 3. les formes de manipulation ou de propagande; 4. les normes sociétales et les valeurs morales; 5. la vision du monde; 6. l'utilisation particulière de la langue et des référents socioculturels.
	A-AÉ3 établit, ajuste et valide son point de vue en :	1. mettant en œuvre une pensée divergente et convergente; 2. élaborant des preuves soutenant ses idées pour développer une argumentation efficace; 3. formulant un point de vue réfléchi face à un questionnement; 5. formulant plusieurs solutions à une même question.
Acquérir les connaissances langagières et les référents socioculturels (AC) Placé dans des situations de communication pertinentes et signifiantes, l'élève :	**A-AC1** précise sa compréhension, élabore des messages clairs et cohérents ou produit l'effet désiré en mettant à profit les connaissances suivantes :	1. les règles de grammaire et la syntaxe; 2. les modes et les temps verbaux; 3. l'orthographe grammaticale et lexicale; 4. les procédés; 5. le vocabulaire contextuel; 6. les registres de langue; 7. la prosodie; 8. la tonalité; 9. les marques de présence de l'auteur dans le texte; 10. les effets cinématographiques.

Critères d'évaluation pour les tâches de Compréhension orale

Tâches analytiques **Valeur : 3 points**

Directives : La réponse doit contenir les trois éléments suivants :

- une compréhension évidente de la tâche,
- une explication complète et bien structurée,
- un minimum de deux références ou citations pertinentes tirées du document audiovisuel.

Niveau de performance / Critères	3 Réponse perspicace	2 Réponse adéquate	1 Réponse rudimentaire	0 Réponse insuffisante
L'élève démontre une compréhension de la tâche selon l'indicateur de performance évalué.	Compréhension approfondie qui cerne les idées principales et les détails importants	Compréhension convenable qui cerne les idées principales, mais à laquelle manquent des détails importants	Compréhension superficielle qui n'identifie que des aspects partiels ou apparents	Manque évident de compréhension de la tâche
L'élève élabore la réponse de façon progressive pour faire comprendre ses idées sous forme d'un texte qui contient des éléments de cohérence.	Explication développée de façon détaillée qui analyse plusieurs éléments pertinents du document audiovisuel **ET** Organisation appropriée de la réponse	Explication correcte qui contient les idées principales malgré l'absence de quelques détails importants **ET** Organisation généralement cohérente de la réponse malgré des maladresses	Explication simpliste qui se limite aux notions évidentes et qui exige une interprétation **OU** Réponse mal structurée	Explication erronée **OU** hors sujet
L'élève utilise des références ou des citations pertinentes pour appuyer une compréhension de la tâche.	Références ou citations bien choisies et agencées à la tâche	Références ou citations acceptables et reliées partiellement à la tâche	Liens superficiels à la tâche **OU** Références ou citations insuffisantes	Absence de références ou de citations

Tâches critiques **Valeur : 3 points**

Directives : La réponse doit contenir les trois éléments suivants :

- une compréhension évidente de la tâche,
- une justification du point de vue complète et bien structurée,
- un minimum de deux références ou citations pertinentes tirées du document audiovisuel.

Niveau de performance / Critères	3 Réponse perspicace	2 Réponse adéquate	1 Réponse rudimentaire	0 Réponse insuffisante
L'élève démontre une compréhension de la tâche selon l'indicateur de performance évalué.	Compréhension approfondie qui cerne les idées principales et les détails importants	Compréhension générale qui cerne les idées principales, mais à laquelle manquent des détails importants	Compréhension limitée qui n'identifie que des aspects partiels ou apparents	Manque évident de compréhension de la tâche
L'élève fournit une justification qui donne des raisons qui motivent son point de vue. La réponse contient des éléments de cohérence.	Justification réfléchie qui contient des éléments signifiants du document audiovisuel qui appuient le point de vue de l'élève **ET** Organisation judicieuse et fluide de la réponse	Justification adéquate qui contient des éléments du document audiovisuel qui appuient le point de vue de l'élève **ET** Organisation appropriée de la réponse	Justification superficielle qui contient des éléments apparents du document audiovisuel et qui exige une interprétation **OU** Réponse mal structurée	Justification inappropriée
L'élève utilise des références ou des citations pertinentes dans sa justification.	Références ou citations bien choisies et agencées à la justification	Références ou citations acceptables et reliées partiellement à la justification	Liens superficiels à la justification **OU** Références ou citations insuffisantes	Absence de références ou de citations

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Les réponses fournies dans le présent document sont des pistes pour guider la correction. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est parfois appelée à porter un jugement professionnel sur la qualité de la réponse de l'élève.

À qui appartient le temps?

1. Le reportage présente trois formes de bénévolat. Identifiez deux formes de bénévolat qui semblent se contredire.

   Expliquez cette contradiction en vous référant à au moins deux exemples de chaque forme de bénévolat du document audiovisuel.

CO1-A-1
CO1-A-2

A-DV2 : 3
A-GV5 : 3, 7
A-AÉ3 : 3

3 points

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Le reportage présente trois formes de bénévolat qui se contredisent :

- **des individus qui s'impliquent bénévolement dans des organismes sportifs, culturels ou communautaires;**
- **le bénévolat organisé par des entreprises privées où les employés participent à des activités bénévoles en fin de semaine;**
- **le bénévolat organisé par des entreprises privées qui donnent une journée de travail à leurs employés pour faire du bénévolat.**

Ces formes de bénévolat s'opposent du fait que ces actions sont une décision personnelle des gens ordinaires en contraste avec le bénévolat corporatif. Une deuxième contradiction se situe au niveau du bénévolat corporatif des bénévoles payés ou non.

- Le Marathon de Montréal, le Mondial des cultures et l'Ambulance Saint-Jean font appel à une variété de personnes désireuses de s'impliquer dans leur communauté. Ces bénévoles donnent de leur temps pour participer à des activités qu'ils apprécient, qui leur donnent un sens d'accomplissement et qui répondent à un besoin de leur milieu. C'est un engagement individuel ou familial.
  - « … 2000 personnes sacrifient leur samedi pour que le marathon soit un succès. Ce sont les bénévoles. Ils ne seront pas couverts de gloire à la fin de la course, mais ni les coureurs ni les spectateurs ne pourraient s'en passer » (narratrice).
  - « À Drummondville, le Mondial des cultures présente son 28e festival de danse folklorique. Ici aussi, on compte sur la générosité de 2000 bénévoles qui mènent le bal. Ils sont partout, dans la cuisine, à la buanderie et sur le terrain » (narratrice).
  - « La doyenne des bénévoles, Lucie Beauregard, se donne corps et âme depuis 28 ans. Dans la vraie vie, elle a un travail à temps plein, mais elle trouve toujours du temps pour le Mondial des cultures » (narratrice).
  - « Le plaisir que j'en tire c'est de travailler avec ces gens-là qui donnent si généreusement de leur temps. J'ai grandi dans cette culture, étant moi-même un ancien membre des Forces canadiennes, alors, on nous a appris à donner en retour » (Jean-Robert Gagnon).
  - « Ceux qui passent le cap du trois ans demeurent pour dix ans et plus. Alors, on a

(suite à la page 8)

Codes et pondération de chaque tâche :

des gens qui ont plus de 30 ans de service au sein de l'Ambulance Saint-Jean » (Jean-Robert Gagnon).
- « Pour devenir premier répondant à l'Ambulance Saint-Jean, il faut s'investir. Un cours de 45 heures, en plus des examens théoriques et pratiques. Tout ça pour faire du bénévolat » (narratrice).
- « Un bénévole d'Ambulance Saint-Jean qui s'engage comme bénévole va fournir un minimum de 100 heures par année, et puis il n'est pas rare qu'on a des gens qui dépassent 7, 800 heures » (Jean-Robert Gagnon).
- « Je pense que toute avancée qu'on a vécue au Québec est due à l'implication et l'engagement de femmes et d'hommes qui se sont donnés pour faire avancer les causes, faire avancer nos façons de faire, pour faire évoluer qui nous sommes actuellement » (Denis Nantel).

- Le bénévolat d'affaires comme l'affirme la narratrice est organisé par des entreprises privées comme Home Depot et Molson qui encouragent leurs employés à participer à des activités d'aménagement communautaire. Cependant, ces groupes ne pratiquent pas le même genre de bénévolat.
  - Les employés de Home Depot donnent de leur temps les fins de semaine pour participer à des projets communautaires organisés par la compagnie.
    - « Les grandes entreprises privées se sont découvert une conscience sociale. Prenez la chaîne Home Depot qui fournit des matériaux et qui organise des corvées pour réaliser des projets communautaires. Aujourd'hui, une centaine d'employés en congé donnent leur temps pour construire un terrain de jeu dans une cour d'école de Pointe-Claire » (narratrice).
    - « Les gens viennent sur leur propre temps. C'est ça qui est formidable, de voir la quantité de personnes qui s'impliquent dans un événement comme celui aujourd'hui et c'est à chaque fois la même chose » (homme bénévole 1 de Home Depot).
    - « Home Depot Canada, l'an dernier, a chapeauté, je vous dirais, 300 projets et nous avons investi 60 000 heures de bénévolat à l'intérieur de ces projets-là » (homme bénévole 2 de Home Depot).

  - Les employés de Molson participent à des projets pendant une journée de travail. Ils sont donc payés pour faire du bénévolat.
    - « Le bénévolat d'affaires prend plusieurs formes. Prenez ces employés de la brasserie Molson qui cassent la croûte avant de continuer leur corvée de jardinage. Aujourd'hui, ils sont dans un quartier défavorisé de Montréal pour aider l'organisme Sentiers urbains à nettoyer un terrain vague pour en faire un jardin » (narratrice).
    - « Les employés ont émis le souhait de faire du bénévolat si l'entreprise leur donnait du temps pour le faire. Alors, c'est ce qu'on a fait. On a donné un programme de bénévolat où les équipes de dix employés Molson et plus peuvent contribuer à travailler à réaliser un projet de bénévolat dans la communauté » (Monique Despaties).
    - « Je me sens fier travailler pour Molson dans ce temps-là. Non seulement c'est une belle image, mais en quelque part mes valeurs prennent un peu le dessus, pis si on est capable de redonner, c'est très important » (employé 1 de Molson).

Codes et pondération de chaque tâche :

CO1-A-4

A-DV2 : 3
A-GV5 : 3
A-AÉ3 : 3

3 points

2. Expliquez les bénéfices personnels du bénévolat discutés par certains intervenants en vous référant à au moins deux éléments pertinents du document audiovisuel.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Les personnes qui s'impliquent dans des activités de bénévolat communautaires retirent des bénéfices personnels tels que le plaisir, la fierté, la générosité, la croissance personnelle et le développement d'un sens d'engagement envers sa communauté. Des intervenants partagent ces répercussions bénéfiques.

- Le plaisir
  - « Je prends mes vacances au Mondial parce que j'y retrouve vraiment du plaisir » (Lucie Beauregard).
  - « J'ai l'impression que je vis un dépaysement, comme si je prends un billet d'avion puis j'arrive dans un pays » (Lucie Beauregard).
  - « Le plaisir que j'en tire c'est de travailler avec ces gens-là qui donnent si généreusement de leur temps » (Jean-Robert Gagnon).

- La fierté
  - « Je me sens fier travailler pour Molson dans ce temps-là » (employé 1 de Molson).

- La générosité
  - « Non seulement c'est une belle image, mais en quelque part mes valeurs prennent un peu le dessus, pis si on est capable de redonner, c'est très important » (employé 1 de Molson).
  - « J'ai grandi dans cette culture, étant moi-même un ancien membre des Forces canadiennes, alors, on nous a appris à donner en retour » (Jean-Robert Gagnon).

- La croissance personnelle
  - « J'ai l'impression que je vis un dépaysement, comme si je prends un billet d'avion puis j'arrive dans un pays » (Lucie Beauregard).
  - « J'ai grandi dans cette culture, étant moi-même un ancien membre des Forces canadiennes, alors, on nous a appris à donner en retour » (Jean-Robert Gagnon).
  - « … ça crée du *team-building* comme on dit, et puis c'est intéressant de faire autre chose et sortir du quotidien » (employé 2 de Molson).
  - « … l'implication et l'engagement de femmes et d'hommes qui se sont donnés pour faire avancer les causes, faire avancer nos façons de faire, pour faire évoluer qui nous sommes actuellement » (Denis Nantel).

- Développer un sens d'engagement envers sa communauté
  - « … il est important pour nous de créer des liens et de tisser une société davantage axée sur l'entraide » (Denis Nantel).
  - « Je dirais que c'est du bénévolat parce que c'est l'engagement des gens » (Monique Despaties).
  - « J'ose espérer que le bénévolat va faire partie d'une responsabilité que nous avons envers la société, envers des regroupements » (Bernard Arsenault).

Codes et pondération de chaque tâche :

CO1-A-5

A-DV2 : 3, 4
A-GV5 : 3, 7
A-AÉ1
A-AÉ2 : 3

3 points

3. Dans le document audiovisuel, on voit certaines personnes qui font du bénévolat pendant une journée de travail payée. Croyez-vous qu'il s'agit d'un acte bénévole?

   Justifiez votre point de vue en vous appuyant sur au moins deux éléments pertinents du document audiovisuel.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Je crois qu'il s'agit d'un acte bénévole.

Grâce à l'appui de la compagnie Molson, les employés donnent de leur temps à des activités bénévoles. Le fait que ce bénévolat se fait pendant une journée de travail n'est pas un critère important puisque les organismes communautaires et les œuvres de charité ont grandement besoin de bénévoles pour réaliser leurs projets. Donc, les entreprises comme Molson, en plus de contribuer au bien-être de leurs employés, deviennent des citoyens corporatifs généreux qui répondent aux besoins de la société. D'ailleurs, comme les organismes communautaires semblent avoir des difficultés à recruter et à garder des bénévoles, ces grandes entreprises fournissent un nombre continu de bénévoles.

- « Nous vivons à une époque où il est beaucoup plus facile de donner un billet de 20 dollars que de donner une heure de son précieux temps » (Mireille Deyglun).
- « Pourtant le bénévolat fait rouler une bonne partie de notre économie » (Mireille Deyglun).
- « Il y a, je dirais, un manque, une pénurie de bénévoles dans plusieurs secteurs de l'action bénévole » (Denis Nantel).
- « Les employés ont émis le souhait de faire du bénévolat si l'entreprise leur donnait du temps pour le faire. Alors, c'est ce qu'on a fait. On a donné un programme de bénévolat où les équipes de dix employés Molson et plus peuvent contribuer à travailler à réaliser un projet de bénévolat dans la communauté » (Monique Despaties).
- « Tout le monde y trouve son compte : les employés, la compagnie et la communauté » (narratrice).
- « Je me sens fier travailler pour Molson dans ce temps-là. Non seulement c'est une belle image, mais en quelque part mes valeurs prennent un peu le dessus, pis si on est capable de redonner, c'est très important » (employé 1 de Molson).
- « … ça crée du *team-building* comme on dit, et puis c'est intéressant de faire autre chose et sortir du quotidien » (employé 2 de Molson).
- « Y'on [Ils ont] droit à une journée par année, de service, une journée payée hors travail pour réaliser un projet » (Monique Despaties).
- « Je dirais que c'est du bénévolat parce que c'est l'engagement des gens. Là où Molson vient en appui, c'est vraiment de permettre à des gens de le faire et d'être rémunéré pour le faire, mais ça reste quand même du bénévolat pour un organisme de charité qui a besoin de gens parce qu'eux ont pas à rémunérer les gens pour le faire » (Monique Despaties).
- « Je pense que dans le contexte où nous vivons, la situation économique étant de plus en plus difficile, les besoins étant de plus en plus grands, je pense que c'est important pour les grandes entreprises d'emboîter le pas » (Monique Despaties).

Codes et pondération de chaque tâche :

Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un acte bénévole.

Le bénévolat est un geste altruiste où des personnes donnent de leur temps à des œuvres charitables et à des organismes communautaires ou culturels dans le but d'améliorer les services à la communauté. Ces gestes gratuits sont souvent considérés une responsabilité envers la société ou encore un besoin personnel de s'engager dans sa communauté. Donc, les vraies actions bénévoles n'impliquent pas de compensation monétaire.

La compagnie Molson profite de sa prétendue générosité comme publicité pour étendre sa renommée et pour promouvoir ses produits. Finalement, les bénévoles payés par leurs employeurs, comme ceux de Molson, sont peut-être une cause du manque de bénévoles ressenti par certains organismes puisqu'ils donnent seulement une journée par année.

- « Je me sens fier travailler pour Molson dans ce temps-là. Non seulement c'est une belle image, mais en quelque part mes valeurs prennent un peu le dessus, pis on est capable de redonner, c'est très important » (employé 1 de Molson).
- « Pour devenir premier répondant à l'Ambulance Saint-Jean, il faut s'investir. Un cours de 45 heures, en plus des examens théoriques et pratiques. Tout ça pour faire du bénévolat » (narratrice).
- « Les employés ont émis le souhait de faire du bénévolat si l'entreprise leur donnait du temps pour le faire. Alors, c'est ce qu'on a fait. On a donné un programme de bénévolat où les équipes de dix employés Molson et plus peuvent contribuer à travailler à réaliser un projet de bénévolat dans la communauté » (Monique Despaties).
- « Tout le monde y trouve son compte : les employés, la compagnie et la communauté » (narratrice).
- « Lorsque je suis rénuméré [rémunéré] et que je suis prêté, à ce moment-là, pour nous, c'est plus une volonté d'amélioration des conditions des groupes communautaires ou un engagement social, mais ce n'est pas de l'action bénévole » (Denis Nantel).
- « Aujourd'hui, une centaine d'employés [de Home Depot] en congé donnent leur temps pour construire un terrain de jeu dans une cour d'école... » (narratrice).
- Dans les projets de Home Depot, « [l]es gens viennent sur leur propre temps » (homme bénévole 1 de Home Depot).

Position mitigée

Acceptez une réponse qui exprime un point de vue nuancé pourvu que l'élève appuie sa position sur au moins deux éléments pertinents du document audiovisuel.